

Montée de la croix de la libération Et Foulées Autunoises

Règlement des deux courses pédestres

Date : dimanche 7 octobre 2018

Organisateur : Stade Athlétique Autunois, 6 rue Monseigneur Villard 71400 AUTUN

Inscriptions : à partir de 8h30, à Hôtel de ville, place du Champs de Mars

1 départ commun à toutes les catégories, face à l'hôtel de ville, à 10h

2 arrivées : - esplanade de la Croix de la Libération pour la montée de la croix.
- hôtel de ville pour la foulée Autunoise.

Itinéraire pour la montée de la croix :

Un tour en ville avec départ rue du champs de Mars ; rue Bulliot ; rue aux Raz ; rue Cocand, petite rue Chauchien ; grande rue Chauchien ; rue aux Cordiers ; place du champs de Mars ; rue Bulliot ; rue aux Raz ; rue Cocand ; rue des bancs ; rue du chanoine trinquet ; rue bouteiller ; rue saint Anne, rue de la Jambe de bois ; rue courte, rue Gaston Joliet ; avenue du deuxième Dragon ; rue de la Maladière ; rue St Branchez ; côte de Couhard (rue du Fbg St Pancrace/rue de Planoise: D120 route de Broye ; D256 Route de Mesvres ; chemin d'accès à l'esplanade de la Croix de la Libération.

Distance : 10,470 km. Dénivelé : 431m.

Ravitaillement : à mi-parcours, après la côte de Couhard et à l'arrivée.

Catégories d'âges : la course est ouverte à tous, licenciés ou non, hommes et femmes nés en 2002 (cadets) et avant. Les licenciés FFA , FFCO, FFPM et FFTRI devront obligatoirement présenter leur licence 2017-2018 et les non- licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an ou sa copie certifiée conforme.

Engagement : le montant de l'inscription sera de 13 euros le jour de la course, de 10 euros avant le 03/10.

Itinéraire pour les foulées Autunoises :

Un tour en ville avec départ rue du champs de Mars ; rue Bulliot ; rue aux Raz ; rue Cocand, petite rue Chauchien ; grande rue Chauchien ; rue aux Cordiers ; place du champs de Mars ; rue Bulliot ; rue aux Raz ; rue Cocand ; rue des bancs ; rue du chanoine trinquet ; rue bouteiller ; rue saint Anne, rue de la Jambe de bois ; rue courte, rue Gaston Joliet ; avenue du deuxième Dragon ; rue de la Maladière ; rue St Branchez ; rue du Fbg St Pancrace ; rue bouteiller ; rue du chanoine trinquet ; rue des bancs ; petite rue Chauchien ; grande rue Chauchien ; rue aux Cordiers ; place du champ de Mars avec arrivée devant l'hôtel de ville.

Catégories d'âges : la course est ouverte à tous, licenciés ou non, hommes et femmes nés en 2002 (cadets) et avant. Les licenciés FFA , FFCO, FFPM et FFTRI devront obligatoirement présenter leur licence 2017-2018 et les non- licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an ou sa copie certifiée conforme.

Ravitaillement : à l'arrivée hôtel de ville.

Engagement : le montant de l'inscription sera de 11 euros le jour de la course, de 8 euros avant le 03/10.

2 Courses jeunes :

Inscriptions gratuites jusqu'au 03/10 et 3 € sur place

Départ : 11h00 ; Poussin – Benjamins - Minimes ; 2003 – 2008. (1250m)

Départ : 11h20 ; école d'athlétisme 2009 et après (930m)

Licenciés ou non (certificat médical obligatoire de moins de 1 an pour les non licenciés)

Sécurité médicale L'UMPS suivra la course ; le service des urgences sera prévenu

Circulation : Le tour en ville sera fermé à la circulation ainsi que l'avenue du 2^{ème} dragons et la rue de la Maladière puis, la circulation sera ouverte et régulée au fur et à mesure de la course entre la rue du Chanoine Trinquet et la rue Gaston Joliet ainsi que de la rue du Fbg St Branchez jusqu'à l'embranchement de la D256/chemin de la croix de la libération ; les coureurs devront donc courir à droite de la chaussée.

Assurance : l'organisateur souscrit une assurance (Responsabilité civile organisateur) pour la manifestation. Les participants doivent être couverts par une assurance liée à leur licence ou, pour les non licenciés, par une assurance personnelle. Les organisateurs dégagent leur responsabilité en cas d'accidents ou de dommages causés à des participants non assurés

Classement : un classement général individuel sera établi, toutes catégories confondues, licenciés ou non, masculins et féminins. Un classement pour chaque catégorie sera également établi : cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans.

Récompenses : Remise des récompenses à partir de 11h45 salle Colonel L'Evêque sous l'hôtel de ville d'Autun. **Présence sur le podium obligatoire pour retirer sa récompense.**

- Montée de la croix

Bons d'achats* de 100 €, 80 €, 60 € aux 3 premiers masculins et aux 3 premières féminines au scratch,

Bons d'achats* de 20 € aux premiers et premières de chaque catégories (de CA à V4) **(récompenses non cumulables)**

- Foulées Autunoises

Bons d'achats* de 80 €, 60 €, 40 € aux 3 premiers masculins et aux 3 premières féminines au scratch,

Bons d'achats* de 20 € aux premiers et premières de chaque catégories (de CA à V4) **(récompenses non cumulables)**

*Bons d'achats Intersport valables 1 an dans les magasins d'Autun, Le Creusot, Montceau et Paray le Monial.